



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°8/2025

En séance du 30 avril 2025 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. GESTION ADMINISTRATIVE DE LA DÉCHETTERIE - CONVENTION INTERCOMMUNALE

Gestion administrative de la déchetterie de Liddes	Le Conseil valide la convention avec la Commune de Liddes qui définit les points relatifs à la gestion administrative de la déchetterie communale au lieu-dit "La Genévrière" à Liddes.
---	---

2. DIVERS

Modification partielle du Plan d'aménagement des zones (MPPAZ)	Le Conseil valide la mise à l'enquête du dossier pour le secteur du Blettay.
La Deuve - conciergerie	Le Conseil décide de nommer M. Bernard Volluz au poste de concierge des bâtiments de La Deuve, dès mai 2025.
Remise en état périodique des routes agricoles	Le Conseil adjuge les travaux suivants : <ul style="list-style-type: none">▪ génie-civil : Manenti Farquet & Cie pour Fr. 449'770.20 HT▪ bitume : Sabeco SA pour Fr. 71'886.70 HT
Valhalla Pizzeria - autorisation de montage de la terrasse	Le Conseil autorise le montage de la terrasse sur la Place Centrale, du 1 ^{er} mai au 31 octobre 2025.

Séance levée à 20h

Orsières, le 22 mai 2025

L'Administration communale